

Montrouge, le 29 août 2024

AUGMENTATION DE CAPITAL 2024 RESERVÉE AUX SALARIÉS

L'augmentation de capital de Crédit Agricole S.A. réservée aux 180 000 salariés et anciens salariés¹ du groupe Crédit Agricole (ACR 2024), dont la période de souscription s'est déroulée du 27 juin au 10 juillet 2024, a été définitivement réalisée ce 29 août 2024. 23 918 personnes, en France et dans le monde, y ont souscrit, pour un montant global de 169,0 millions d'euros.

La formule d'investissement proposait un prix de souscription comprenant une décote de 20% sur le prix de l'action, calculé selon la moyenne arithmétique des cours d'ouverture de l'action entre le 29 mai et 25 juin 2024 inclus. L'émission et la livraison des actions nouvelles ont eu lieu ce jour.

Le nombre d'actions créées par cette augmentation de capital est de 15 128 677, portant à 3 041 031 027 le nombre total d'actions au capital de Crédit Agricole S.A.

L'ACR 2024 sera associée à une opération de rachat d'actions visant à compenser son effet dilutif, sous réserve de l'autorisation de la BCE. Les augmentations de capital réservées s'inscrivent dans la politique de participation des salariés à la performance financière du Groupe.

¹salariés d'une ancienneté d'au moins trois mois en France et dans 19 pays à l'international, et anciens salariés retraités, ayant conservé leurs avoirs dans leur PEE en France

CONTACTS PRESSE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Olivier Tassain 01 43 23 25 41 olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

CONTACTS ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Numéro vert France : 0 800 00777

relation@actionnaires.credit-agricole.com

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



creditagricole_sa